



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le vingt et un décembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle ayant pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène (qui est arrivée à la question n°11), ALLEMANDI Florence, DOUX Séverine, VAGINAY Sophie, BOISSE Sandrine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean ayant le pouvoir de M. NICOLAS Yves, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : MM. FRELASTRE Jean-Michel et NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean.

Délibération n°2015/170

OBJET : CONVENTION DE DENEIGEMENT IMPASSE DES DEISSENDOULS A SAINTE-ANNE – COMMUNE DE LA CONDAMINE-CHÂTELARD

CONSIDERANT la nécessité de déneiger l'impasse privée des Deissendouls, lotissement les Pras à Sainte-Anne, permettant notamment d'accéder à la station d'épuration de Sainte-Anne,

VU le projet de convention quadripartite proposé,

Le Conseil de Communauté,

Après délibéré,

A l'unanimité des membres présents (M. BERCHER et M. BEHETS n'ayant pas pris part au vote),

- **APPROUVE** les termes de la convention qui lui est proposée,
- **AUTORISE** le Président à procéder à sa signature ainsi qu'à tout document relatif à cette dernière,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 011 du budget annexe assainissement 2016.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jacques MARTIN.

